



Vous informe

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 19 MAI 2022 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 24 mars 2022 ;
- 9h45 : examen du permis de construire un parc photovoltaïque au sol sur la commune d'Esmans ;
- 10h30 : examen du PLU de la commune de Mary-sur-Marne ;
- 11h15 : présentation du fond régional de compensation agricole
- Points divers (présentation secrétariat CDPENAF)
 - permis de construire

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Maison forestière de Bréviande RD 346 77240 VERT-SAINT-DENIS

Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Tél 01 64 71 03 78 Mail : fne77@orange.fr Blog : www.environnement77.fr